

LE FONDS CAMBIUM HAUTS-DE-FRANCE

Pour aider les entreprises de la filière forêt bois régionale, l'association Cambium Hauts-de-France collecte des fonds auprès de particuliers, d'entreprises et d'organismes publics ou privés pour les redistribuer sous forme de prêts d'honneur (à taux 0%) en partenariat avec Initiative Hauts-de-France.



LES OBJECTIFS DU FONDS CAMBIUM HAUTS-DE-FRANCE POUR LA FILIÈRE BOIS :

Booster la création et la reprise d'entreprise

Développer les investissements et la modernisation des outils de production

Accompagner les entreprises régionales vers un nouvel élan pour la transition écologique

LES ENTREPRISES CONCERNÉES:

Le dispositif Cambium Hauts-de-France vise à soutenir tous types d'entreprises appartenant à la filière forêt bois ou souhaitant le devenir, et plus particulièrement :

- Les créateurs et repreneurs d'entreprises
- Les dirigeants d'entreprise en phase de développement, rebond économique ou en phase d'innovation

LE FONDS PERMET DE FINANCER:

- Des biens matériels et immatériels
- Des besoins de trésorerie
- Des projets de transmission





NOTRE ACTION

Une bonification de prêts d'honneur Les prêts d'honneur Cambium sont de l'ordre de 2 000€ à 10 000€ par projet, à taux zéro et remboursables sur 5 ans, avec un différé maximum d'1 an.

Les dossiers sont soumis à étude par un comité de décision composé des membres de Cambium Hauts-de-France, qui s'appuie sur l'analyse d'experts de la filière, ainsi que sur l'association Initiative Hauts-de-France du territoire concerné.

Ces prêts viennent ainsi renforcer le financement des projets de la filière forêt bois.

DEPUIS LA CRÉATION, 7 DEMANDES ONT REÇU UN ACCORD FAVORABLE POUR UN MONTANT GLOBAL DE 36 000€.

EXEMPLES DE FINANCEMENTS ACCORDÉS:

- Acquisition de matériel : scie de tête, scie à panneau, déligneuse, système d'aspiration, centre d'usinage...),
- Achat de fonds de commerce dans un projet de reprise, etc.

COMMENT SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS?

Votre contribution permettra d'aider directement les jeunes entreprises à accélérer leur développement, et pour les plus anciennes, à innover face aux nouvelles opportunités qui apparaissent dans ce secteur clé de la transition écologique et de la 3ème révolution industrielle.

En tant que particulier ou personne morale, vous pouvez soutenir financièrement Cambium et la filière forêt bois locale, en faisant un don ou un apport avec droit de reprise (en partenariat avec le fonds de dotation du réseau national Initiative France).



Ce don est défiscalisé ! En faisant un don <u>avant la fin</u> <u>de l'année,</u> vous bénéficiez de votre avantage fiscal au titre de l'Impôt sur le Revenu.

Pour en savoir plus :



www.fibois-hdf.fr/fonds-cambium



contact@fibois-hdf.fr | O3 75 14 O1 70



Ils ont participé à la collecte de fonds, permettant le déploiement de Cambium Hauts-de-France :









Union Syndicale des marchands de bois de l'Oise



Cambium Hauts-de-France est porté par :





